

## Attestation employeur

Demande de carte de séjour pluriannuelle - Passeport talent

### Employeur :

- Dénomination ou raison sociale :
- N° SIRET :
- Si entreprise innovante (cochez la case correspondant à votre situation) :
  - Reconnue par un organisme public : N° d'attestation :
  - Jeune entreprise innovante (article 44 sexies-0 A Code général des impôts)
- Si l'employeur appartient à un groupe ou est un établissement d'une entreprise établie à l'étranger:  
Dénomination du groupe ou entreprise à l'étranger :  
Site internet :

### Déclarant :

- Nom : \_\_\_\_\_ - Prénom : \_\_\_\_\_
- Fonctions exercées au sein de l'entreprise :

### Futur Salarié :

- Nom : \_\_\_\_\_ - Prénom : \_\_\_\_\_
- Sexe :
- Né le : / / à \_\_\_\_\_ - Pays : \_\_\_\_\_
- Si salarié en mission, date de conclusion du contrat de travail avec l'employeur à l'étranger : / /

### Éléments du contrat de travail :

- Emploi occupé :
- Qualification : \_\_\_\_\_ Convention collective (N°IDCC) :
- Contrat à durée indéterminée : début prévisible le : / /
- Contrat à durée déterminée : début prévisible le : / / Fin prévue le : / /
- Salaire brut par mois hors avantage en nature : \_\_\_\_\_ €
- Avantage par mois : \_\_\_\_\_ €

L'employeur signataire est informé qu'il doit s'acquitter de la taxe employeur après la délivrance du titre de séjour au salarié (art. L.436-10 et D.436-2 du CESEDA).

Fait à : \_\_\_\_\_  
Signature du déclarant et cachet de l'entreprise :

Le : / /

J'atteste avoir pris connaissance des sanctions pénales encourues en cas de fausse déclaration sur l'honneur (art. L.8256-1 du code du travail tel qu'il est reproduit ci-dessous) :

Art. L.8256-1 du code du travail : « le fait de se rendre coupable de fraude ou fausse déclaration pour obtenir, faire obtenir ou tenter de faire obtenir à un étranger le titre mentionné à l'article L.8251-1 est puni d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 3000 €. ».